

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 10 MARS 2014**

Le dix mars deux mille quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Quemperven sous la présidence de Monsieur Philippe WEISSE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. WEISSE P., LE PENNEC F., TREMEL G., TREMEL J., DUVAL C., TREMEL D et Mmes SAVIDAN-MALLO N., ALLAINMAT G., TRENTESAUX A.

ETAIENT ABSENTES : Mme Claire DAUPHIN, Mme DELISLE-HERRY qui donne procuration à M. Philippe WEISSE.

M. Dominique TREMEL a été désigné secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET PRINCIPAL.

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLE	PREVU	REALISE
Charges à caractère général	84 748.00	75 685.45
Charges de personnel et frais assimilés	135 140.00	119 389.52
Autres charges de gestion courante	31 630.00	27 507.36
Charges financières	14 830.00	14 826.29
Dépenses imprévues	170.00	
Virement à la section d'investissement	10 885.00	
Opération d'ordre transfert entre sections	4 056.00	16 072.00
TOTAL	281 459.00	253 480.62

Recettes

LIBELLE	PREVU	REALISE
Remboursement sur rémunérations personnels	221.00	221.04
Produit des services du domaine et ventes	21 100.00	25 635.92
Impôts et taxes	139 663.00	142 712.00
Dotations et participations	110 912.00	111 161.40
Autres produits de gestion courante	9 563.00	9 644.96
Produits financiers		3.75
Produits des cessions d'immobilisations		12 016.00
TOTAL	281 459.00	301 395.07

La section de fonctionnement se solde avec un excédent de 47 914,45 €.

Section d'investissement.

Dépenses

LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE À REALISER
Travaux de voirie	30 000.00	25 174.34	
Travaux d'éclairage public	1 111.00	1 110.19	
Travaux église	3 500.00		
Acquisition et aménagement de bâtiments	17 687.94	15 716.40	
Travaux à l'école	3 855.00	4 252.75	3 116.00
Mobilier pour la mairie	3 470.00	867.95	3 140.00
Acquisition matériel de jardin	500.00	581.20	
Travaux salle communale	2 868.72	1 010.97	
Plan local d'urbanisme	2 017.77	2 017.65	
Requalification du bourg	102 508.02	80 120.11	28 664.00
Remboursement d'emprunt et dettes	36 038.00	27 519.33	
Dépôts et cautionnement reçus	784.00		784.00
Dépenses imprévues			
TOTAL	204 340.45	158 370.89	35 704.00

Recettes

LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES À REALISER
Subventions pour travaux de voirie	8 693.00	5 538.00	3 155.00
Subvention PLU	6 000.00	6 000.00	6 000.00
Subvention requalification du bourg	63 327.00	20 708.00	42 619.00
Emprunt	60 169.44	80 000.00	
Fonds de compensation TVA	23 479.00	21 454.35	
Excédent de fonctionnement capitalisé	54 684.17	54 684.17	
Dépôts et cautionnement, produits cessions	1 264.36		1 264.36
Virement de la section fonctionnement	21 770.00		
Excédent d'investissement reporté			
Transfert entre section	4 056.00	16 072.00	
Opération sous mandat recette	13 340.00	11 128.37	
TOTAL	256 782.97	215 584.89	53 038.36

La section d'investissement se solde avec un excédent de 15 656,48 €.

Le Compte Administratif est approuvé, à l'unanimité, en absence de Monsieur le Maire sorti lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par la Trésorerie, conforme au Compte Administratif.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2013
DU BUDGET PRINCIPAL.**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013,

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître

* un excédent de fonctionnement de **47 914,45 €**

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **47 914,45 €** en recette d'investissement au compte 1068.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE le maintien des taux de l'an dernier, soit :

Taxe d'habitation	17,50 %
Foncier bâti	20,00 %
Foncier non bâti	66,66 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 PRINCIPAL

Budget proposé

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLE	POUR MEMOIRE : BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Charges à caractère général	84 748.00	85 710.00
Charges de personnel et frais assimilés	135 140.00	136 889.00
Autres charges de gestion courante	31 630.00	34 917.00
Charges financières	14 830.00	13 500.00
Dépenses imprévues	170.00	2 000.00
Virement à la section d'investissement	10 885.00	6 285.00
Opérations de transfert entre sections	4 056.00	4 131.00
TOTAL	281 459.00	283 432.00

Recettes

LIBELLE	POUR MEMOIRE : BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Remboursement sur rémunérations personnel	221.00	
Produits des services du Domaine	21 100.00	25 100.00
Impôts et taxes	139 663.00	145 638.00
Dotations et participations	110 912.00	103 051.00
Autres produits de gestion courante	9 563.00	9 643.00
TOTAL	281 459.00	283 432.00

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLE	RESTES À REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES
Remboursement d'emprunts et dettes		37 000.00
Travaux de voirie		42 000.00
Matériel de jardin		500.00
Travaux d'effacement de réseaux élec.		37 000.00
Travaux à l'école	3 116.00	1 154.00
Mobilier pour la mairie	3 140.00	5 700.00
Travaux salle communale		1 100.00
Travaux bibliothèque		500.00
Requalification du bourg	28 664.00	150 000.00
Acquisition et aménagement de terrain		10 000.00
Dépôt et cautionnement	784.00	
TOTAL	35 704.00	284 954.00

Recettes

LIBELLE	RESTES À REALISER	PROPOSI- TIONS NOU- VELLES
Subventions	53 038.36	98 538.00
Emprunts		75 660.35
FCTVA		18 170.00
Excédent fonctionnement capitalisé		47 914.45
Virement section fonctionnement		6 285.00
Opération d'ordre entre sections		4 131.00
Dépôt et cautionnement		1 264.36
TOTAL	53 038.36	251 963.16

Le Budget Primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses

LIBELLE	PREVU	REALISE
Charges à caractère général	27 796.69	4 558.05
Charges financières	6 000.00	5 170.50
Dépenses imprévues	500.00	
Virement à la section d'investissement	7 646.00	
Opérations d'ordre transfert entre sections	7 548.00	7 548.00
TOTAL	49 490.69	17 276.55

Recettes

LIBELLE	PREVU	REALISE
Produits des services du domaine	16 520.00	15 700.76
Opérations d'ordre transfert entre sections	3 194.00	3 194.00
Excédent fonctionnement reporté N-1	29 776.69	
TOTAL	49 490.69	18 894.76

La section d'exploitation se solde avec un excédent de **31 394,90 €**.

Section d'investissement.

Dépenses

LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE À REALISER
Remboursement d'emprunts	6 500.00	5 590.67	
Immobilisations en cours : Travaux.	5 000.00		
Dépenses imprévues	500.00		
Opération d'ordre transfert en sections	3 194.00	3 194.00	
Déficit reporté N-1	982.28		
TOTAL	16 176.28	8 784.67	

Recettes

LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER
Opération d'ordre transfert en sections	7 548.00	7 548.00	
Excédents fonctionnement capitalisés	982.28	982.28	
Virement section exploitation	7 646.00		
TOTAL	16 176.28	8 530.28	

La section d'investissement se solde avec un déficit de **1 236,67 €**.

Le Compte Administratif 2013 est approuvé à l'unanimité, en absence de Monsieur le Maire sorti lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par la Trésorerie, conforme au Compte Administratif.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2013,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître

* un excédent d'exploitation de **31 394,90 €**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 1 236,67 € en recette d'investissement au compte 1068.
- 30 158,23 € en recette d'exploitation au compte 002.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de maintenir les tarifs de la redevance pour le service d'assainissement collectif soit :

- 50 € pour l'abonnement,
- 2,50 €/m³ d'eau consommée.

BUDGET PRIMITIF 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT.

Section d'exploitation

Dépenses

LIBELLE	POUR MEMOIRE : BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Charges à caractère général	27 796.69	26 458.23
Charges financières	6 000.00	5 200.00
Dépenses imprévues	500.00	500.00
Virement à la section d'investissement	7 646.00	8 646.00
Opé.transfert entre sections	7 548.00	7 548.00
TOTAL	49 490.69	48 352.23

Recettes

LIBELLE	POUR MEMOIRE : BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Produits des services du domaine	16 520.00	15 000.00
Opé.transfert entre sections	3 194.00	3 194.00
Excédent reporté	29 776.69	30 158.23
TOTAL	49 490.69	48 352.23

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLE	POUR MEMOIRE : BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE	RESTE À REALISER
Remboursement emprunts	6 500.00	7 500.00	
Immobilisations en cours : Travaux.	5000.00	5000.00	
Opé.transfert entre sections	3 194.00	3 194.00	
Dépenses imprévues	500.00	500.00	
Déficit reporté	982.28	1 236.67	
TOTAL	16 176.28	17 430.67	

Recettes

LIBELLE	POUR MEMOIRE : BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Virement de la section d'exploitation	7 646.00	8 646.00
Opé.transfert sections	7 548.00	7 548.00
Excédent d'exploitation	982.28	1 236.67
TOTAL	16 176.28	17 430.67

Le Budget Primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE TRAOU STANG.

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLE	PREVU	REALISE
Charges à caractère générale	39 516.00	12 016.00

Recettes

LIBELLE	PREVU	REALISE
Opérations d'ordre de transfert entre section	39 516.00	11 500.00

La section de fonctionnement se solde avec un déficit de 516,00 €.

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER
Stocks	28 016.00		
Opérations d'ordre de	11 500.00	11 500.00	

transfert entre section			
TOTAL	39 516.00	11 500.00	

Recettes

LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTE A REALISER
Emprunts et dettes assimilées	39 516.00		

La section d'investissement se solde avec un déficit de **11 500,00 €**.

Le Compte Administratif 2013 est approuvé à l'unanimité, en absence de Monsieur le Maire sorti lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par la Trésorerie, conforme au Compte Administratif.

BUDGET PRIMITIF 2014 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE TRAOU STANG.

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLE	POUR MEMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Charges à caractère générale	39 516.00	52 200.00
Déficit reporté N-1		516.00
TOTAL	39 516.00	52 716.00

Recettes

LIBELLE	POUR MEMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PROPOSE
Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 516.00	52 716.00

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLE	RESTE A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION
STOCK		52 716.00
Opérations d'ordre de transfert entre section		
Déficit reporté N-1		11 500.00
TOTAL		64 216.00

Recettes

LIBELLE	RESTE A REALISER	NOUVELLE PROPOSITION
Emprunts et dettes assimilées		64 216.00

Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

DEPLACEMENT DE LA LIGNE HAUTE TENSION DU BOURG.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été annoncé lors d'une précédente réunion le projet du déplacement par ERDF de la ligne haute tension du bourg. Il présente à l'assemblée le plan de ces futurs travaux et précise que leur coût serait à la charge de la commune, pour le montant de 26 227,54 € TTC fixé par le devis ERDF n° DB27/001707/001001.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a obtenu une participation financière exceptionnelle de la part du SDE22 à hauteur des 2/3 de la somme demandée par ERDF, soit 17 485 €, participation notifiée par un courrier du président du SDE22 en date du 17 février 2014.

En complément à ces travaux, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'intérêt de mettre à profit ce chantier qui doit intervenir en partie dans la zone supérieure de la rue de la Mairie, pour y faire effectuer les travaux d'effacement des réseaux de distribution électrique basse tension, de l'éclairage public et des télécommunications. Il propose d'en faire la demande au SDE22 qui en est propriétaire, lequel, s'il en est d'accord, demanderait à la commune une participation financière qui devrait être inférieure à 10 000 €.

Afin de pouvoir lancer l'ordre de service de commencement des travaux, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de délibérer :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE le Maire à signer l'ordre de service pour qu'ERDF puisse commencer les travaux de déplacement de la ligne haute tension du bourg ;

AUTORISE le Maire à solliciter du SDE22 le projet d'effacement des réseaux de la partie haute de la rue de la Mairie, soit du carrefour des Croix jusqu'au carrefour avec la rue de Kerbrido.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION POLYCERA.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de l'association Polycera dont le siège est à Quemperven et qui sollicite une subvention pour 2014.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'octroyer une subvention de 100 € à l'association POLYCERA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire

Les Conseillers Municipaux